

## **L'ASSURANCE ENTRE DÉVELOPPEMENT ET NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPEMENT**

Par : **Mme YOUSFI Assia Épouse BOURAKNI**  
Maitre assistante à l'Ecole Nationale Supérieure  
En Science et Technologie du sport  
- Doctorante EHEC d'Alger



## L'assurance entre développement et nécessité de développement

Par : **Mme YOUSFI Assia Épouse BOURAKNI**  
Maître assistante à l'Ecole Nationale Supérieure  
En Science et Technologie du sport  
- Doctorante EHEC d'Alger

### Résumé

L'environnement est caractérisé par l'émergence d'un capitalisme mondialisé et un développement d'un marché financier à l'échelle internationale. Le contexte concurrentiel s'est nettement intensifié, notamment avec l'apparition sur le marché de nouveaux acteurs qui se sont imposés sur le marché algérien et n'ont pas mis à l'écart le secteur des assurances, leur place est devenue de plus en plus importante dans la vie économique contemporaine, on ne peut cependant pas ne pas s'y intéresser.

L'assurance en Algérie fait l'objet d'une concurrence acharnée, qui incite les sociétés à être plus efficace. Cela est dû principalement à la libéralisation du secteur, à travers la promulgation de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances et à l'ouverture à l'investissement privé et étranger.

La réflexion développée dans cet article tourne autour du secteur des assurances en Algérie, notamment la nécessité de son développement, puisque il contribue fortement dans l'évolution de notre économie, malgré les carences sur lesquelles butent les tentatives de son évolution.

### Mots clés

Assurance, capitalisme mondialisé, efficacité, carences.

### Introduction

L'individu est confronté dans sa vie quotidienne à plusieurs incidents, il est souvent exposé aux conséquences de l'adversité, il peut être atteint dans son patrimoine à l'occasion de certain sinistres ou dans sa personne en cas d'accident ou de décès. Il ressent donc un besoin de sécurité qu'il

## **L'assurance entre développement et nécessité de développement**

ne peut assurer lui-même, d'où la nécessité qu'une autre partie prenne en charge le dommage qui en résulte.

C'est dans ce sens, que la notion d'assurance est née, elle est considérée comme une application spéciale de l'instinct d'association. C'est une discipline qui s'intéresse aujourd'hui à tous les aspects de la vie quotidienne en prenant en charge les risques qui lui sont associés.

A cet effet, les entreprises d'assurances, subissent non seulement les ébranlements souvent agressifs de l'environnement, mais aussi contribuent fortement à l'évolution de ce dernier.

### **1 - Définition de l'assurance**

Il n'existe pas une définition unique et exhaustive de l'assurance étant donné que les risques et les opérations d'assurance sont variés, il est cependant possible de donner quelques définitions sous plusieurs angles.

L'assurance peut être définie selon trois (03) aspects : aspect technique, aspect juridique, et aspect économique<sup>1</sup> :

#### ***1-1- Définition technique***

Techniquement : « l'assurance est l'opération par laquelle un assureur organise en mutualité une multitude d'assurés exposés à la réalisation de risques déterminés, et indemnise ceux d'entre eux qui subissent un sinistre grâce à la masse commune des primes collectées ».

#### ***1-2- Définition juridique***

Juridiquement : « l'assurance est le contrat par lequel, une partie dénommée le souscripteur se fait promettre par une autre partie dénommée l'assureur, une prestation en cas de réalisation d'un risque, moyennant le paiement d'un prix appelé prime ou cotisation ».

#### ***1-3- Définition économique***

Economiquement : « l'assurance est un produit commercialisé par les entreprises d'assurance, sous la forme d'un pack de garantie souvent à prendre ou à laisser ».

D'après ces définitions, nous constatons que l'opération d'assurance met en relation deux parties : l'assureur et l'assuré, physique ou moral. Cette relation est concrétisée par un contrat qui réunit trois principaux

<sup>1</sup> [www.jurisques.com](http://www.jurisques.com) (MAHMOUD Ait hamou, ALI Tadjedit, « La politique commerciale de salama assurance algérie, cas : produit assurance vie », INC, juin 2008.

éléments : un risque qui est l'objet de l'assurance, une cotisation ou une prime et le service qui représente la garantie d'un risque en cas de sinistre aléatoire.

## **2- Aperçu historique des assurances en Algérie**

L'assurance en Algérie est passée par plusieurs étapes qui se sont évoluées vers l'assurance qu'on connaît aujourd'hui.

### ***2-1- L'assurance sous l'autorité coloniale***

Jusqu'à 1962, l'évolution de l'assurance en Algérie était en transposition complète de l'assurance française, les sociétés d'assurance dont les sièges étaient implantés en France exerçaient leurs activités en Algérie à travers des agences et délégations spéciales, en appliquant des textes régis de la législation française en attendant la promulgation de lois sous l'égide de l'Etat algérien.

La garantie incendie était assurée par l'implantation de succursales dès 1861 et les contrats d'assurance terrestre étaient règlementés par la loi du 13 juillet 1930.

### ***2-2- Les assurances après l'indépendance***

La branche des assurances a évolué dans un contexte de changement permanent. A cet époque, le domaine des assurances en Algérie souffrait de :

Un manque de cadres nationaux spécialisés dans les techniques d'assurance.

L'inexistence de législation proprement algérienne en matière d'assurance.

Le contrôle total des opérations d'assurance par les compagnies étrangères notamment françaises.

Au lendemain de l'indépendance, plus de 160 compagnies d'assurances étrangères opéraient en Algérie. Le législateur algérien a reconduit par la loi 62-157 du 21 décembre 1962<sup>2</sup>.

Obligation est faite aux compagnies d'assurances étrangères de céder 10% de leur portefeuille au profit de la CAAR, créée en 1963<sup>3</sup>, spécialisée dans les risques transports et industriels. Elle a cependant pris en charge toutes les opérations d'assurance. Les seules sociétés qui ont

<sup>2</sup> Guide des assurances en Algérie 2009, édité par KPMG SPA, janvier 2009, p13.

<sup>3</sup> Idem

### **L'assurance entre développement et nécessité de développement**

continué à exercer leurs activités sur le territoire algérien étaient la SAA (Société algérienne d'assurance), société algéro-égyptienne à l'époque avec la compagnie tunisienne STAR aux cotés de deux mutuelles d'assurances dont l'une est chargée des risques agricoles et l'autre de l'enseignement.

#### ***2-3- Phase du monopole de l'Etat***

Le monopole de l'Etat a été institué en 1966 par l'ordonnance n°66-127 du 27 mai 1966, cette ordonnance a eu comme effet la liquidation de toutes les sociétés existantes sauf quelques unes possédant la forme mutuelle et la SAA spécialisée dans les risques automobiles, assurance de personne et risques simples (de 1973 à 1989).

#### ***2-4- Libéralisation et ouverture du marché***

La forme des spécialisations qui a été adopté dans les années 60 à 70 par les sociétés d'assurance a été abandonné à partir de l'année 1989 au profit de la déspecialisation, et ceci à travers des textes relatifs à l'autonomie des entreprises publiques, par conséquent, les entreprises d'assurance ont pu souscrire dans plusieurs branches d'activité.

Cette phase a été marquée par la promulgation de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995, qui constitue un texte de référence pour le droit algérien des assurances, et aussi la loi n°06-04 du 20 février 2006.

### **3- Le rôle des assurances**

Le rôle de l'assurance est d'apporter aux individus la sécurité nécessaire dont ils ont besoin, les protéger des risques du hasard, contre leur personne ou leurs biens et leur donner une certaine confiance.

Outre les garanties que l'assurance offre aux individus, elle fournit à l'économie une épargne importante favorable à son développement, ce qui pousse les professionnels et les acteurs des assurances à chercher le meilleur moyen et la meilleure stratégie pour développer et améliorer leur métier, car aujourd'hui il n'est pas facile de récolter les bonnes informations pour pouvoir prendre les meilleures décisions au bon moment afin de conquérir, satisfaire et fidéliser les clients, d'où la nécessité d'une connaissance approfondie et spécifique de ce secteur. En plus d'être un moyen d'épargne, l'assurance constitue un mode d'investissement et permet notamment à l'assuré d'obtenir des crédits en renforçant les garanties contre les créanciers par exemple : une assurance en cas de décès souscrit au profit de l'organisme prêteur, elle permet aussi à l'assuré de consentir du crédit à ses clients (assurance crédit).

#### 4- Le marché algérien des assurances

Le secteur algérien des assurances regroupe 23 compagnies d'assurance publiques et privées opérant sur le marché sous deux formes juridiques qui sont les sociétés anonymes sous forme de SPA et les mutualistes à but non lucratif.

##### *4-1- Les caractéristiques du marché algérien des assurances*

Le marché des assurances en Algérie est caractérisé par :

- Une croissance fragile et insuffisante ;
- Des dépenses insignifiantes par rapport à la moyenne mondiale.
- Une domination des assurances de dommage sur les assurances de personnes, le chiffre d'affaires annuel est principalement tiré de la branche automobile qui représente à elle seule plus de 50% du portefeuille des compagnies d'assurance, beaucoup d'entre elles continuent à fonctionner grâce à cette branche. Comme le dit Mr ABDELALI Derrar, Directeur de l'INSAG (Institut Supérieur d'Assurance et de Gestion), lors d'un entretien : « c'est la branche automobile qui fait fonctionner une bonne partie des compagnies d'assurance »<sup>4</sup>. Mr AMARA Latrous a déclaré lors d'une interview sur les ondes de la radio nationale que « les compagnies ont dû traiter en 2012 près d'un million de déclarations d'accidents de la circulation pour un montant de sinistres de 46 milliards de dinars »<sup>5</sup>.
- Les autres branches d'assurances sont caractérisées par un rythme de croissance faible, spécialement les assurances de personne qui peinent à intégrer le marché depuis leur filialisation en juillet 2011.
- Un potentiel sous exploité, les compagnies d'assurance offrent des produits traditionnellement connus, on constate un manque d'innovation et une insuffisance de compétence, d'où sa faible contribution dans le PIB national, Mr Abdelali Derrar, Directeur de l'Institut Supérieur d'Assurance et de Gestion (INSAG), affirme que « la performance du secteur des assurances est « nulle », puisque sa contribution au PIB (produit intérieur brut) est inférieure à 1%, il a ajouté : « en économie, un secteur qui ne croit pas et/ou qui stagne est un secteur en faillite »<sup>6</sup> .

4 <http://www.dzentreprise.net/?p=2139>

5 [http://www.leconews.com/fr/actualites/nationale/finance-assurances/belles-performances-pour-l-annee-2012-09-01-2013-161661\\_290.php](http://www.leconews.com/fr/actualites/nationale/finance-assurances/belles-performances-pour-l-annee-2012-09-01-2013-161661_290.php)

6 <http://www.dzentreprise.net/?p=2139>

### L'assurance entre développement et nécessité de développement

- Un manque d'information et de culture assurantielle, les clients sont peu et parfois mal informés, ils ne connaissent même pas bien leurs droits et obligations dans ce domaine.

## 4-2- Note de conjoncture du marché algérien des assurances

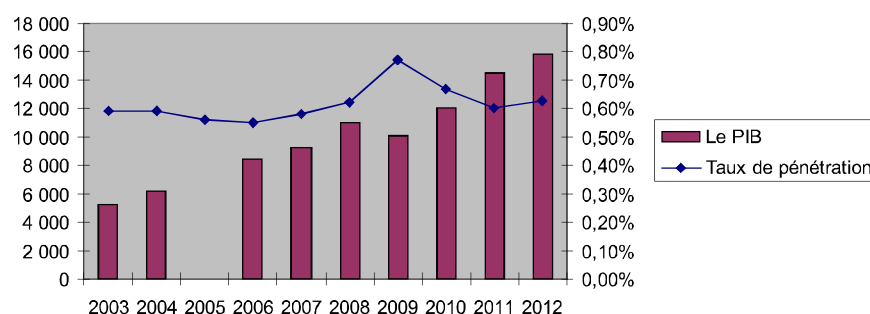
### 4-2-1 Evolution du taux de pénétration des assurances

**Tableau n°1 : Evolution du taux de pénétration des assurances<sup>7</sup>**

| En milliards de DA         | 2003  | 2004  | 2005  | 2006  | 2007  | 2008   | 2009   | 2010   | 2011   | 2012   |
|----------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|
| <b>Le PIB</b>              | 5 267 | 6 127 | 7 499 | 8 460 | 9 306 | 11 043 | 10 034 | 12 049 | 14 481 | 15 843 |
| <b>Taux de pénétration</b> | 0,59% | 0,59% | 0,56% | 0,55% | 0,58% | 0,62%  | 0,77%  | 0,67%  | 0,60%  | 0,63%  |

Source : Office National des statistiques (ONS)

### Evolution du taux de pénétration des assurances en Algérie



D'après le schéma, nous remarquons que le taux de pénétration des assurances dans le PIB est très faible, il a connu de très légères améliorations pour atteindre seulement 0,63% en 2012.

<sup>7</sup> Conseil National des Assurances (CNA), « le secteur algérien des assurances, notes statistiques, le marché algérien des assurances en 2012 », p3

**L'assurance entre développement et nécessité de développement**

*4-2-2 Evolution du chiffre d'affaires (Affaires directes) de 2003 à 2012*

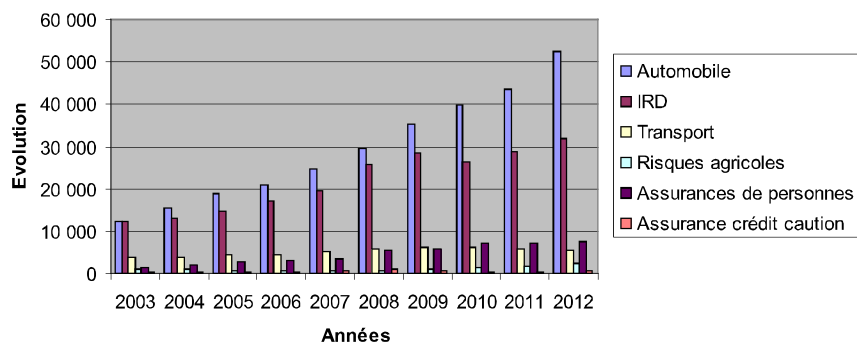
**Tableau n°2 : Evolution du chiffre d'affaires (Affaires directes) de 2003 à 2012<sup>8</sup>**

| En millions de DA        | 2003   | 2004   | 2005   | 2006   | 2007   | 2008   | 2009   | 2010   | 2011   | 2012    |
|--------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|
| Automobile               | 12 362 | 15 516 | 18 873 | 21 082 | 24 540 | 29 566 | 35 337 | 39 645 | 43 552 | 52 466  |
| IRD                      | 12 321 | 13 060 | 14 829 | 16 990 | 19 403 | 25 641 | 28 533 | 26 507 | 28 909 | 32 055  |
| Transport                | 3 768  | 3 925  | 4 366  | 4 495  | 5 128  | 5 761  | 6 185  | 6 093  | 5 708  | 5 333   |
| Risques agricoles        | 1 110  | 968    | 738    | 569    | 520    | 717    | 1 044  | 1 237  | 1 626  | 2 247   |
| Assurances de personnes  | 1 405  | 2 081  | 2 602  | 3 045  | 3 547  | 5 430  | 5 760  | 7 180  | 7 044  | 7 499   |
| Assurance crédit caution | 305    | 298    | 240    | 322    | 723    | 895    | 820    | 422    | 489    | 582     |
| Total                    | 31 273 | 35 849 | 41 647 | 46 504 | 53 861 | 68 009 | 77 678 | 81 082 | 87 329 | 100 182 |

<sup>8</sup> Idem, p3

## L'assurance entre développement et nécessité de développement

### Evolution du chiffre d'affaires de 2003 à 2012



On constate qu'il y'a eu une évolution du chiffre d'affaires entre 2003 et 2012, il est passé de 31 273 millions de dinars en 2003 à 100 182 millions de dinars en 2012. Cela dit, ce chiffre d'affaires est tiré principalement de la branche automobile avec 52 466 millions de dinars.

#### 4-2-3 Production du secteur des assurances au 30/09/2013

**Tableau n°3** : Production du secteur des assurances au 30/09/2013<sup>9</sup>

| En milliers de DA       | Chiffre d'affaires |            | Structure du marché |       | Evolution  |            |
|-------------------------|--------------------|------------|---------------------|-------|------------|------------|
|                         |                    |            |                     |       | 30/09/2013 | 30/09/2012 |
|                         | 30/09/2013         | 30/09/2012 | 2013                | 2012  | En %       | En valeur  |
| Assurances dommages (*) | 81 697 660         | 69 739 534 | 94,1%               | 94,3% | 17,1%      | 11 958 126 |
| Assurances de personnes | 5 147 105          | 4 205 951  | 5,9%                | 5,7%  | 22,4%      | 941 154    |
| Marché direct           | 86 844 765         | 73 945 485 | 100 %               | 100%  | 17,4%      | 12 899 280 |

\* Sans la production d'AXA dommages

<sup>9</sup> CNA, note de conjoncture du marché des assurances, 3<sup>ème</sup> trimestre 2013, p8.

#### **L'assurance entre développement et nécessité de développement**

Au 30 septembre 2013, le chiffre d'affaires réalisé par les assurances de dommage a été estimé à

81, 7 milliards de dinars, contre 69,7 milliards de dinars à la même, période de 2012, soit une augmentation de 17,1% et une part de marché de 94,1%.

Au 30 septembre 2013, les assurances de personnes ont réalisé un chiffre d'affaires de 5,1 milliards de dinars, contre 4,2 milliards de dinars à la même période de 2012, soit une augmentation de 22,4% et une part de marché de 5,9%.

### **Conclusion**

A la lumière de ce qui précède et au regard des chiffres relatifs aux assurances, la croissance du secteur des assurances en Algérie en termes de chiffre d'affaires et d'amélioration des prestations reste relativement moyenne et insuffisante contrairement à la moyenne mondiale.

Cela est dû à plusieurs raisons notamment la difficulté des compagnies d'assurances à s'adapter aux changements permanents de l'environnement, au manque d'innovation et de culture assurancière.

De ce fait, il est impératif d'apporter des améliorations et de mener des actions substantielles afin de développer ce secteur, d'autant plus, qu'il représente un facteur important dans le développement de l'économie du pays. En fait, l'assurance est un domaine de recherche à explorer et à exploiter.

## **Bibliographie**

### **Ouvrages**

BRIEN R. Brien, SENEAL J. Et SAKAITIS M, « prévision, contrôle budgétaire et mesure de la performance », Gaëtan Morin éditeur, Canada, 2004

HASID Ali, « Introduction à l'étude des assurances économiques », ed ENAL, 1984

TEFIANI, Messaoud Boualem, « Les assurances en Algérie : étude pour une meilleure contribution à la stratégie de développement », édition office des publications universitaire.

DONAT.N, « Le contrôle de gestion dans une entreprise d'assurance et de réassurance », édition securitas, 1976.

OUARET .A, « comment assurer la performance de l'entreprise algérienne en économie de marché », Alger, 2002.

ZAJDENWEBER.D, « économie et gestion de l'assurance », Ed Economica, 2006

« Guide des assurances en Algérie », KPMG, Alger, 2009

### **Revue**

1) Bulletin des assurances, numéro 23, Conseil national des assurances, Alger, 2ème trimestre 2013

Bulletin des assurances, numéro 25, Conseil national des assurances, Alger, 4ème trimestre 2013.

3) La revue de l'assurance n°2, 2ème semestre 2012, Conseil national des assurances, Alger.